

Les 3 étapes du projet Schenk

ROLLE Le plan de quartier Gare Nord-Schenk ayant été approuvé dimanche, quel est le calendrier des constructions à venir?

JOCELYNE LAURENT
jocelyne.laurent@lacote.ch

Ce dimanche, l'entreprise Schenk affichait sa satisfaction à l'issue du vote positif des Rollois, dont plus de 60% ont validé le plan de quartier Gare Nord-Schenk. Mais le chemin est encore long jusqu'à la concrétisation du nouveau site de production de la société viticole et du quartier d'habitation prévu pour 580 habitants.

LA JONCTION AUTOROUTIÈRE

La première étape est de compétence fédérale. «L'Office fédéral des routes (Ofrou) devrait soumettre à enquête publique le déplacement de la bretelle autoroutière mi-octobre», informe Jacques Monod, du bureau Monod-Piguet et associés, ingénieurs mandatés par l'entreprise Schenk pour développer le projet. «Les travaux pourraient débuter, au plus tôt, en mars 2019 pour une fin de chantier au printemps 2020 et, au plus tard, commencer en 2020 pour une fin prévue en mars 2021.» Ils devraient durer une année environ.

La rampe d'accès côté Lausanne sera déplacée pour être à la hauteur de la sortie depuis Genève; deux giratoires seront réalisés aux débouchés des rampes de sorties et d'entrées d'autoroute, ainsi qu'un troisième, plus bas, sur la route de la Vallée. Ce rond-point permettra de desservir le nouveau site de production et le nouveau quartier.

Le projet de modification de la jonction autoroutière contraindra les cinq artisans qui sont actuellement établis sur la parcelle sous l'autoroute à trouver un nouvel emplacement. «Nous sommes en discussion avancée avec eux afin de trouver une solution pour chacun, soit un déménagement provisoire en attendant



1- Jonction autoroutière
2- Site de production
3- Zone de logements
En rouge pointillé, l'entrée de l'autoroute actuelle, en bleu celle prévue.

qu'ils puissent s'installer dans le nouveau quartier ou ailleurs», explique André Fuchs, directeur de Schenk SA.

Dans le nouveau quartier, 1100 m² seront réservés à de l'artisanat, avec des locaux d'une hauteur de plafond de 4,5 m. «Selon la convention et l'acte notarié, les loyers de ces locaux n'excéderont pas 135 francs par m² et par année», relève André Fuchs.

LE SITE DE PRODUCTION

Etant donné le retard pris par le projet, l'entreprise Schenk

peaufine actuellement les contours exacts du nouveau site de production. «On envisage une mise à l'enquête au premier semestre 2018 avec pour objectif de débuter les travaux après les vendanges de 2018 pour une mise en service pour les vendanges de 2021», explique André Fuchs. Les travaux du nouveau site de production devraient durer environ 30 mois.

LES LOGEMENTS EN 2023

Ce n'est qu'une fois que le site de production sera réalisé et que les employés auront démé-

nagé que les bâtiments de l'ancien site pourront être démolis et les premiers du nouveau quartier d'habitation être érigés. Pour cette ultime étape, on parle des années 2021 à 2024. «Le premier bâtiment, le long de la place de la Gare, pourrait voir le jour en 2023, ce qui permettrait de pouvoir réorganiser toute la zone et réaliser le P+R, ensuite viendrait le tour du bâtiment de la route de la Vallée, où il y aura les logements protégés», explique Jacques Monod. ●

RECOURS PENDANTS

Lors du vote de janvier approuvant le plan de quartier, le Conseil communal avait accepté de lever les 143 oppositions suscitées par la mise à l'enquête du projet. Cinq recours ont été déposés auprès de la Cour de droit administratif et public du canton. Ils sont actuellement en cours de traitement. ●



ANDRÉ FUCHS DIRECTEUR DE SCHENK SA

«L'objectif est que le site de production soit mis en service pour les vendanges de 2021.»

La RDU pour faire sauter les bouchons

NYON La Municipalité propose un crédit d'étude pour un premier tronçon.

Chose promise, chose due. Comme l'avait annoncé à plusieurs reprises Roxane Faraut Linares à des conseillers communaux qui l'interpellent régulièrement sur ce dossier de Route de distribution urbaine (RDU), la Municipalité a validé un préavis, qui sera déposé lors du Conseil communal de lundi prochain. «Il y a une forte attente et cette portion de RDU permettra de soulager la circulation des véhicules sur la route de Signy et l'avenue des Eules», commente la municipale en charge de Travaux et environnement.

Le préavis porte sur un crédit d'étude de 378 000 francs. Le barreau examiné reliera le giratoire de la Gravette à la route de Saint-Cergue avec

un passage sous les voies du Nyon-St-Cergue. Nyon a donc décidé d'aller de l'avant sur son territoire.

L'axe envisagé a aussi pour vocation de favoriser la mobilité douce, dans un secteur appelé à s'urbaniser avec les plans de quartier Petite Prairie 2 et 3. Une voie piétonne et vélo est prévue et permettra d'étoffer le réseau de pistes cyclables. Une fois l'entier de la RDU réalisé, celle-ci partira d'Eysins et ira jusqu'à l'est de Prangins, contournant cette dernière commune par le nord.

Si le Conseil communal donne rapidement son aval pour ces études, une mise à l'enquête publique est envisageable pour l'automne 2018. Si la planification est respectée, le chantier pourrait démarrer courant 2020. ● MCF

L'Usine à gaz restera ouverte jusqu'au mois de mai

NYON Jusqu'à fin avril, la programmation de l'Usine à gaz se déroulera dans l'actuel bâtiment. Le chantier de construction d'une seconde salle ne commencera pas avant le mois de mai, indique la Municipalité de Nyon. En juillet dernier, le permis de construire n'ayant pas fait l'objet de recours, il pouvait entrer en force. Sauf que des négociations restent engagées avec un riverain pour déboucher sur une convention. Pour rappel, le Conseil communal avait voté en janvier 2016 un crédit de 16 millions de francs pour agrandir l'établissement culturel.

Sa future exploitation demeure également un sujet sensible. Dans une motion, des élus du PLR, des Indépendants, de l'UDC et des Vert'lib prônent, à nouveau, une mise au concours de la direction et de la gestion. Actuellement, c'est une association qui gère les 400 000 francs de subventions versés par la Ville. Une demande déjà formulée par le PLR en 2015, mais qui s'était accompagnée par un refus de l'exécutif au motif que ladite association a vingt ans d'expérience. «Une étape à la fois», réplique la municipale en charge de la culture. Fabienne Freymond Cantone souligne qu'elle a un délai de six mois pour répondre et que, pour l'heure, il y a d'autres priorités dans ce dossier, à savoir trouver des salles pendant les travaux. «Nous travaillons actuellement sur des conventions pour toute la période hors les murs», souligne la socialiste. ● MCF

PUBLICITÉ

Vich

26.9-30.9.2017
Offres valables uniquement à Coop Vich dans la limite des stocks disponibles

OFFRES EXCLUSIVES DANS CE MAGASIN

Pour moi et pour toi.

50%
5.90
au lieu de 11.80

Betty Bossi
Pizza prosciutto Betty Bossi
1 kg

50%
10.-
au lieu de 20.-

LE GRUYÈRE
Gruyère surchoix
portion env. 1 kg

40%
12.55
au lieu de 20.95

Bière Sagres
24 x 33 cl (100 cl = 1.58)

Coop ne vend pas d'alcool aux jeunes de moins de 18 ans.